

dès le milieu du XIII^e siècle, la seigneurie de Mays avait cessé de lui appartenir; après avoir possédé les terres de Cuzieu et de Chagnon, elle tomba dans l'infortune et ses derniers représentants remplissent, à la fin du XV^e siècle, le simple office de notaire dans la châtellenie de Donzy et à Feurs.

M. Leger met sous les yeux de l'Académie les plans de l'ancien pont Morand et du pont actuellement en construction, pour en signaler les différences. Il fait ensuite un exposé historique de la construction du pont élevé par l'architecte Morand. Sa concession, d'abord refusée en 1754, lui fut accordée en 1771; mais Morand eut à combattre à la fois la résistance des Hospices, qui avaient le monopole des bacs à traîlle sur le Rhône, et celle des marchands de bois et de pierres qui craignaient que le nouveau pont créât des obstacles à la navigation. Un arrêt du Conseil de 1775 rejeta l'opposition de ces derniers, et les Hospices, mieux éclairés, finirent par comprendre la plus-value qu'allait donner le nouveau pont aux terrains de la Part-Dieu. Ce pont, terminé en 1775, pour le passage des piétons, ne fut livré, que l'année suivante, à la circulation des voitures. Ses arches étaient d'abord au nombre de 17, mais il reçut des modifications en 1817. Sa solidité était à tout épreuve; pourtant il avait fléchi et il était devenu trop étroit, ce qui a nécessité sa reconstruction. Le nouveau pont se composera seulement de trois arches, en acier, dont celle du milieu mesurera 67 mètres de largeur, et les deux autres 63 mètres 40 centimètres. Mais si la matière employée pour ce nouveau pont lui donne une grande légèreté, les oscillations qu'il subira au passage des voitures, contribueront à le désagréger peu à peu, et c'est là un danger auquel il faudra veiller constamment. — M. Bresson partage cet avis; les oscillations, que subit un pont en acier, tendent à user les rivets, qu'il faut remplacer constamment. En somme, l'emploi de l'acier ne vaut, pour la solidité, ni la pierre ni la fonte. — M. Leger ajoute que, d'après les comptes conservés aux Archives, les bois employés pour la construction du pont Morand, venaient presque tous de la Bourgogne. — M. Beaune fait observer qu'en effet, ils furent pris dans la forêt de Velour, près de Dijon, qui appartenait à la famille de Saulx-Tavannes.

Séance du 29 janvier 1889. — Présidence de M. Léon Roux. — Hommages faits à l'Académie, par M. Locard : *Etudes critiques sur les hélix du groupe de l'Hélix Rufescens*; *Révision des espèces françaises appar-*